



**15^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme
Mardi 21 Septembre 2010 - EPU –Guinée**

Intervenant : Biro Diawara

Monsieur le Président,

Tout d'abord permettez-moi de présenter nos sincères condoléances à la délégation guinéenne suite au décès de deux icônes du mouvement social Africain et de la société civile guinéenne. Il s'agit du Dr. Ibrahima Fofana, Secrétaire général (USTG) mort dans un accident avec ses camarade au mois de mai, et de M. Ben Sekou Sylla la semaine dernière à Paris, Président de la Commission Nationale Electorale, Directeur, Fondateur de CENAFOD. Nous leur rendons hommage pour leur immense contribution à l'accélération du changement social et démocratique en Guinée.

Malgré les efforts déployés par le GIC-G pour rétablir l'ordre constitutionnel, la Guinée vient de manquer un tournant décisif de son histoire. Le report des élections risque d'anéantir les acquis obtenus dans le processus de transition si rien n'est fait, maintenant pour donner l'espoir d'un avenir meilleur aux populations civiles guinéennes épuisées par des luttes intestines de clan.

A nos yeux, les handicaps actuels à la mise en œuvre des recommandations de l'examen sont liés à l'existence des faits suivants: la culture de l'impunité, la libération des narcotrafiquants, les procès inéquitables, la surpopulation carcérale, les tortures pour aveux dans les commissariats, les exploitations des enfants, la maltraitance des femmes, etc...

J'ajoute aussi :

Le manque de dialogue et de collaboration entre les différents acteurs de la transition dans le traitement des réponses aux questionnaires du rapport de l'EPU.

Ainsi que la non poursuite des responsables coupables de viols, de crimes et de tueries des événements des années 2006, 2007, 2008 et les massacres du 28 Septembre 2009.

Nous félicitons la délégation pour l'ouverture du bureau du HCDH, les réformes de l'armée en cours d'exécution, la mise en place du CNT, du CNC, la révision de la constitution, élaboration d'un code électoral, d'une loi sur la presse et l'organisation du 1^{er} tour des élections dans le calme.

Nous plaidons pour le Droit à la mémoire et de devoir de mémoire envers les familles victimes, de 50 ans de dictature, d'exécutions sommaires extrajudiciaires de disparitions forcées, tortures, détentions arbitraires et de la corruption généralisée au niveau de toutes les sphères de la vie économique et sociale.

A cet égard, nous exhortons le gouvernement Guinéen à prendre les dispositions nécessaires pour créer un climat politique favorable à l'organisation du second tour des élections présidentielles dans les plus brefs délais.

A lutter contre l'impunité, l'ethnocentrisme, le régionalisme à travers l'élaboration d'un programme d'éducation aux droits de l'homme afin de développer la culture à la citoyenneté, et de la bonne gouvernance démocratique ;

*Plate-forme d'interpellation, d'action de défense et de la promotion des libertés fondamentales en Afrique et dans le monde
La Rencontre Africaine pour la défense des droits de l'homme est une organisation non gouvernementale dotée de statuts Consultatif
Spécial auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies, de la Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples et
de l'Union Africaine*

SENEGAL Office

Villa N°4024 Amitié II – Allées Seydou Nourou TALL
BP : 15246 Dakar _ Fann SENEGAL
Téléphone : (221) 33 865 00 30 – Fax : (221) 33 824 60 52
E-Mail : raddho@orange.sn – infos@raddho.org

GENEVA Representation

Route de Ferney , 150 , P.OBOX 2100 -Switzerland
Tél. +41 22. 762 18 56 67 –Fax: +41 22 791 62 91
Site web : www.raddho.org

- A adresser une invitation permanente à tous les détenteurs de mandats aux titres des procédures spéciales ;
- A mettre les rapports à jour au niveau des organes Conventionnels et à réviser le Code et les contrats miniers en adhérant à l'ITIE ;
- A garantir l'indépendance de la justice et des juges. et à assurer une pleine coopération avec le Tribunal Pénal International ;
- A organiser une conférence nationale souveraine sur la vérité, la justice et la réconciliation nationale et pour bâtir des institutions démocratiques crédibles solides et respectueuses des droits humains en vue d'assurer un climat de confiance en l'avenir ;
- A Reconstruire l'unité nationale en éliminant les injustices sociales à tous les niveaux.

Je vous remercie